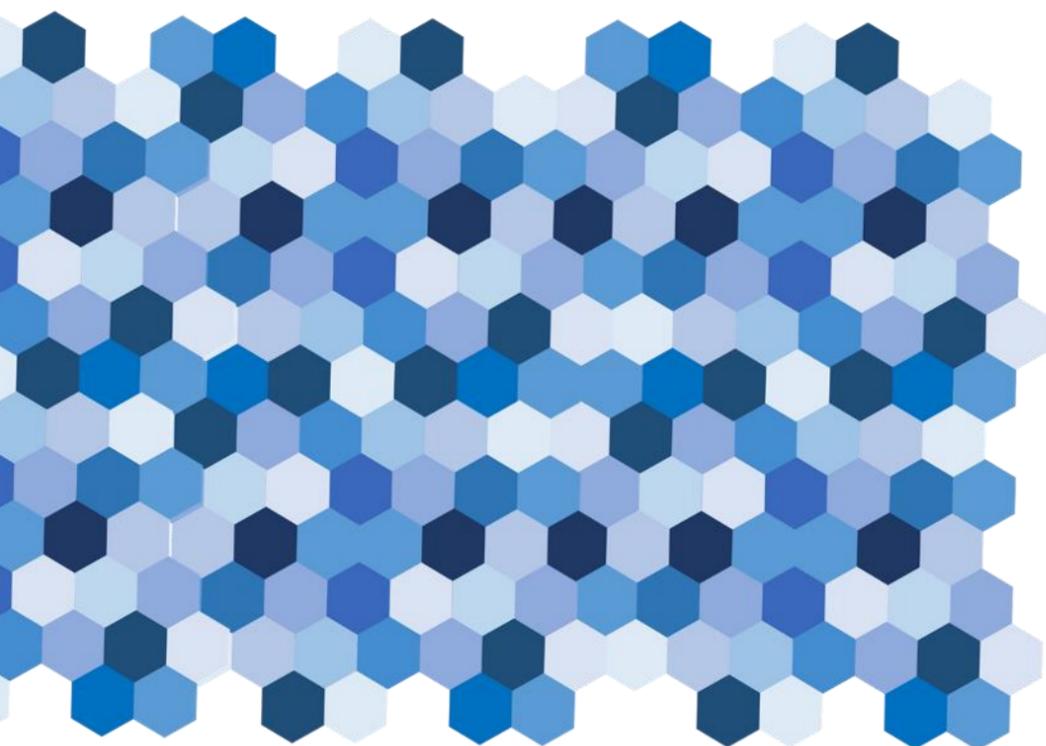


# AIDES FINANCIERES À DESTINATION DES ENTREPRISES DU CALAISIS



Dans le cadre des mesures de soutien exceptionnel au Calaisis, les partenaires du territoire (Etat, Région, Agglomération Grand Calais Terres et Mers, Ville de Calais, CCI Littoral Hauts-de-France, Chambre des Métiers et de l'Artisanat) se sont réunis pour proposer aux entreprises un accompagnement et une lisibilité optimale des dispositifs mis en place pour soutenir les entreprises en difficulté comme en développement.

L'agence de développement économique Calais Promotion s'est vue confier le rôle de guichet central, vers lequel vont converger les demandes relayées par les partenaires consulaires.

Ce fascicule rassemble les dispositifs mis en place sur le Calaisis :

- Volet Emploi du Contrat de Développement Territorial signé entre l'Etat, la Région et le territoire
- Mesures de soutien exceptionnel (Etat et Région)
- Conventions de revitalisation (Etat et Huntsman-Tioxide ou Walon France)

Face à un contexte socio-économique complexe, ces aides exceptionnelles sont cumulables avec les mesures nationales en place telles que le maintien de l'emploi des salariés par l'activité partielle, l'aide à l'embauche TPE/PME, l'accompagnement Ressources Humaines des TPE/PME, ou encore l'action de médiation du crédit pilotée par la Banque de France.

N'hésitez pas à contacter vos conseillers habituels dont les coordonnées se trouvent sur chacun des dispositifs présentés. Ils pourront vous donner de plus amples informations et vous accompagner dans le ou les montages de dossiers.

**Découvrez quelle(s) aide(s) peuvent vous être attribué(e)s en fonction de vos besoins**

## Convention de revitalisation WALON France

Subvention

<p><b>Objectif</b></p> <p>Soutenir la création d'emplois en CDI. Embauche jusqu'à 3 salariés correspondant à une augmentation d'effectif (remplacement exclu).</p>	<p><b>Zone géographique</b></p> <p>Grand Calais Terres et Mers, CCRA, Communauté de Communes des Pays d'Opale</p>	<p><b>Éligibilité</b></p> <p>CDI à temps plein ou temps partiel. Embauche en CDD possible si transformation en CDI.</p>	<p><b>Aide</b></p> <p>Subvention par emploi créé de 3000€ en moyenne Versement : 50 % à l'embauche; 50% à l'issue de la période d'essai confirmant l'embauche</p>	<p>Instruction du dossier par CALAIS-PROMOTION: Yannick Allier : <a href="mailto:yallier@calaispromotion.com">yallier@calaispromotion.com</a> Marc Legrand : <a href="mailto:mlegrand@calaispromotion.com">mlegrand@calaispromotion.com</a> Dossier type à demander à : <a href="mailto:contact@calaispromotion.com">contact@calaispromotion.com</a></p> <p>Accompagnement CCI Littoral Hauts-de France : Nathalie Gilliot : <a href="mailto:rh@littoralhautsdefrance.cci.fr">rh@littoralhautsdefrance.cci.fr</a></p> <p>Accompagnement Chambres Métiers et de l'Artisanat Nord-Pas-de-Calais : Emilie Viseux : <a href="mailto:e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr">e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr</a> Séverine Picque : <a href="mailto:s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr">s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr</a></p>
--	---	---	---	---

## Convention de revitalisation HUNTSMAN – Tioxide

Subvention

<p><b>Objectif</b></p> <p>Soutenir la création d'emplois en CDI. Embauche à partir de 3 salariés correspondant à une augmentation d'effectif (remplacement exclu).</p>	<p><b>Zone géographique</b></p> <p>Grand Calais Terres et Mers, CCRA, Communauté de Communes des Pays d'Opale</p>	<p><b>Éligibilité</b></p> <p>CDI à temps plein ou temps partiel. Embauche en CDD possible si transformation en CDI.</p>	<p><b>Aide</b></p> <p>Subvention par emploi créé de 3000€ en moyenne Versement : 50 % à l'embauche ; 50% à l'issue de la période d'essai confirmant l'embauche</p>	<p>Instruction du dossier par CALAIS-PROMOTION Yannick Allier : <a href="mailto:yallier@calaispromotion.com">yallier@calaispromotion.com</a> Marc Legrand : <a href="mailto:mlegrand@calaispromotion.com">mlegrand@calaispromotion.com</a></p> <p>Dossier type à demander à : <a href="mailto:contact@calaispromotion.com">contact@calaispromotion.com</a></p>	<p>Accompagnement CCI Littoral Hauts-de France : Nathalie Gilliot : <a href="mailto:rh@littoralhautsdefrance.cci.fr">rh@littoralhautsdefrance.cci.fr</a></p> <p>Accompagnement Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nord-Pas-de-Calais Emilie Viseux : <a href="mailto:e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr">e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr</a> Séverine Picque : <a href="mailto:s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr">s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr</a></p>
--	---	---	--	--	--

## Aide aux entreprises au C.A. supérieur à 1 million d'euros

Emploi / Subvention / Accompagnement

<p><b>Objectif</b></p> <p>Soutenir les entreprises du calaisis de secteurs d'activités stratégiques et prioritaires du territoire (transport, chimie, textile, tourisme, Services aux entreprises....) dans leurs projets visant à maintenir ou à développer l'emploi</p>	<p><b>Zone géographique</b></p> <p>Bassin d'emplois du Calaisis</p>	<p><b>Éligibilité</b></p> <p>CDI à temps plein ou temps partiel.</p>	<p><b>Aide</b></p> <p>Aide financière au projet d'investissement permettant de maintenir l'emploi/aide financière au financement d'une assistance technique.</p>	<p>Dossier à <a href="#">télécharger sur le site de la préfecture</a> ou à retirer auprès de la DIRECCTE : 03.21.60.28.86 ou 03.21.60.28.60</p> <p>Dépôt du dossier : <a href="mailto:nordpdc-ut62.mutations-economiques@direccte.gouv.fr">nordpdc-ut62.mutations-economiques@direccte.gouv.fr</a></p> <p>Accompagnement CCI Littoral Hauts-de-France : Eric Callebaut : <a href="mailto:finances@littoralhautsdefrance.cci.fr">finances@littoralhautsdefrance.cci.fr</a></p> <p>Accompagnement Sous-Préfecture de Calais <a href="mailto:pref-urgencecalais@pas-de-calais.gouv.fr">pref-urgencecalais@pas-de-calais.gouv.fr</a></p>
---	---	--	--	--

## Prêt FDES (Fonds de Développement Economique et Social)

Prêt

<p><b>Objectif</b></p> <p>Un prêt spécifique à destination des agriculteurs, commerçants, artisans, TPE, PME et ETI du territoire pour le soutien à l'investissement, la création ou le maintien de l'emploi, et les besoins de trésorerie</p>	<p><b>Zone géographique</b></p> <p>Grand Calais Terres et Mers</p>	<p><b>Éligibilité</b></p> <p>Aucun critère demandé</p>	<p><b>Aide</b></p> <p>Emprunt à taux dérogatoire (taux fixe 0,7%) adossé à un emprunt bancaire pour des investissements immatériels et corporels et des besoins de trésorerie</p>	<p>Contact Calais Promotion :                  Marc Legrand: <a href="mailto:mlegrand@calaispromotion.com">mlegrand@calaispromotion.com</a>                  Yannick Allier: <a href="mailto:yallier@calaispromotion.com">yallier@calaispromotion.com</a></p> <p>Accompagnement CCI Littoral Hauts-de France :                  Eric Callebaut : <a href="mailto:finances@littoralhautsdefrance.cci.fr">finances@littoralhautsdefrance.cci.fr</a></p> <p>Accompagnement Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nord-Pas-de-Calais :                  Emilie Viseux : <a href="mailto:e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr">e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr</a>                  Séverine Picque : <a href="mailto:s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr">s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr</a></p>
--	--	--	---	---

## Fonds de secours aux entreprises

Prêt

<p><b>Objectif</b></p> <p>Soutenir les entreprises du Calais qui font face à des difficultés sociales et économiques liées à la crise migratoire et qui peuvent justifier une baisse de leur CA entre les 2 derniers exercices.</p>	<p><b>Zone géographique</b></p> <p>Grand Calais Terres et Mers,</p>	<p><b>Éligibilité</b></p> <p>Baisse de chiffre d'affaires entre les 2 derniers exercices</p>	<p><b>Aide</b></p> <p>Avance de trésorerie remboursable, à taux zéro sans prise de garantie. La durée de l'avance est déterminée par le Conseil Régional. Elle varie entre 1 et 4 ans.</p>	<p>Dossier à télécharger sur le site de la Région Hauts-de-France (lien bientôt disponible)</p> <p>Accompagnement CCI Littoral Hauts-de France :                  Sylvie Lefranc : <a href="mailto:finances@littoralhautsdefrance.cci.fr">finances@littoralhautsdefrance.cci.fr</a></p> <p>Accompagnement et instruction : Région Hauts de France  <a href="mailto:entreprises@hautsdefrance.fr">entreprises@hautsdefrance.fr</a> - 03 74 27 00 27</p> <p>Accompagnement Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nord-Pas-de-Calais :                  Emilie Viseux : <a href="mailto:e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr">e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr</a>                  Séverine Picque : <a href="mailto:s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr">s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr</a></p>
---	---	--	--	--

## Cellule d'Urgence pour les entreprises du Calais

Autre

<p><b>Objectif</b></p> <p>Soutenir les entreprises du Calais impactées par le phénomène migratoire par la mise en place de mesures fiscales et sociales exceptionnelles</p>	<p><b>Zone géographique</b></p> <p>Bassin d'Emploi du Calais</p>	<p><b>Éligibilité</b></p> <p>Aucun critère demandé</p>	<p><b>Aide</b></p> <p>Octroi de délais de paiement (TVA, TF, CFE et CVAE)                  Octroi d'ajustements de paiement des acomptes (IS et IR)                  Octroi de remises gracieuses (sur impôts directs donc hors TVA)</p>	<p>Dossier à télécharger sur <a href="#">le site de la préfecture du Pas-de-Calais</a></p> <p>Dépôt du dossier :                  Sous-préfecture de Calais9 esplanade Jacques Vendroux - 62100 Calais</p>	<p>Accompagnement CCI Littoral Hauts-de France :                  Sylvie Lefranc : <a href="mailto:finances@littoralhautsdefrance.cci.fr">finances@littoralhautsdefrance.cci.fr</a></p> <p>Accompagnement Sous-Préfecture de Calais  <a href="mailto:pref-urgencecalais@pas-de-calais.gouv.fr">pref-urgencecalais@pas-de-calais.gouv.fr</a></p> <p>Contact Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nord-Pas-de-Calais :                  Emilie Viseux : <a href="mailto:e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr">e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr</a>                  Séverine Picque : <a href="mailto:s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr">s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr</a></p>
---	--	--	--	--	--

<p><b>Objectif</b></p> <p>Soutenir les entreprises du Calaisis impactées par le phénomène migratoire dont le CA a baissé d'au moins 30 % entre le 1er semestre 2014 et le 1er semestre 2016</p>	<p><b>Zone géographique</b></p> <p>Grand Calaisis Terres et Mers</p>	<p><b>Éligibilité</b></p> <p>CA a baissé d'au moins 30 % entre le 1er semestre 2014 et le 1er semestre 2016</p>	<p><b>Aide</b></p> <p>Sur la base d'un document déclaratif de votre expert-comptable, subvention équivalente à la moitié de la perte du CA avec plafond de 3000 €</p>	<p>Dossier à télécharger sur le site de la préfecture ou à retirer auprès de la DIRECCTE - Tél : 03.21.60.28.86 ou 03.21.60.28.60</p> <p>Dépôt du dossier : <a href="mailto:nordpdc-ut62.mutations-economiques@direccte.gouv.fr">nordpdc-ut62.mutations-economiques@direccte.gouv.fr</a></p> <p>Accompagnement CCI Littoral Hauts-de France : Sylvie Lefranc : <a href="mailto:finances@littoralhautsdefrance.cci.fr">finances@littoralhautsdefrance.cci.fr</a></p> <p>Accompagnement Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nord-Pas-de-Calais : Emilie Viseux : <a href="mailto:e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr">e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr</a> Séverine Picque : <a href="mailto:s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr">s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr</a></p> <p>Service commerce de la Ville de Calais : <a href="mailto:florence.lepretre@mairie-calais.fr">florence.lepretre@mairie-calais.fr</a></p> <p>Accompagnement Sous-Préfecture de Calais <a href="mailto:pref-urgencecalais@pas-de-calais.gouv.fr">pref-urgencecalais@pas-de-calais.gouv.fr</a></p>
---	--	---	---	---

## Convention de revitalisation HUNTSMAN-Tioxide

<p><b>Objectif</b></p> <p>Prestation d'expertises à destination de PME en situation de "première fragilité"</p>	<p><b>Zone géographique</b></p> <p>Grand Calaisis Terres et Mers</p>	<p><b>Éligibilité</b></p> <p>PME</p>	<p><b>Aide</b></p> <p>Identification de la problématique de l'entreprise qui cherche de nouveaux leviers de développement. Intervention d'un expert pour un accompagnement de 8 à 12 jours. Financement de tout ou partie de la prestation</p>	<p>BPI Lille Raphaële Grison : <a href="mailto:raphaele.grison@bpi-group.com">raphaele.grison@bpi-group.com</a></p> <p>Accompagnement Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nord-Pas-de-Calais : Emilie Viseux : <a href="mailto:e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr">e.viseux@artisanat-nordpasdecalais.fr</a> Séverine Picque : <a href="mailto:s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr">s.picque@artisanat-nordpasdecalais.fr</a></p> <p>Accompagnement CCI Littoral Hauts-de France : Nathalie Gilliot : <a href="mailto:rh@littoralhautsdefrance.cci.fr">rh@littoralhautsdefrance.cci.fr</a></p>
---	--	--------------------------------------	--	--

**Guichet Central**  
Calais Promotion  
Tél : 03-21-34-66-83  
[contact@calaispromotion.com](mailto:contact@calaispromotion.com)

## Besoin de conseils ? Contactez nos conseillers

CCI Littoral Hauts-de-France  
Agence de Calais - (0)820 20 62 59  
24 Boulevard des alliés - CS 50199 62104 Calais Cedex

Nathalie GILLIOT :  
[rh@littoralhautsdefrance.cci.fr](mailto:rh@littoralhautsdefrance.cci.fr)  
Éric CALLEBAUT & Sylvie LEFRANC :  
[finances@littoralhautsdefrance.cci.fr](mailto:finances@littoralhautsdefrance.cci.fr)

